



Enquête Protime : Plus de 4 employés sur 10 terminent l'année sans avoir profité de tous leurs jours de congé

Namur, 19 novembre 2025 – Plus de quatre employés sur dix (41,5%) ne profitent généralement pas de tous leurs jours de congé légaux. A contrario, il en manque à environ un employé sur six (16,8%). C'est ce que révèle une enquête de [Protime](#), le spécialiste de la gestion du temps et du personnel, menée auprès de 1.000 employés belges francophones. Les raisons les plus fréquemment citées? Conserver des jours "au cas où" (31,6%) et une charge de travail trop importante pour s'absenter (25,9%). Pour Florent Bovicelli, porte-parole de Protime, de telles situations comportent des risques. *“Prendre des vacances, ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. Notre cerveau et notre corps ont besoin de pauses régulières. Elles permettent de se déconnecter mentalement du travail et de souffler, pour, par la suite, retourner au travail en ayant fait le plein d'énergie.”*

On en trouve dans toutes les équipes: d'un côté, des collègues qui reportent des jours de congé de mois en mois jusqu'à arriver en décembre, et, en face, d'autres qui n'ont (presque) plus de journées disponibles des semaines avant la fin de l'année. Plus de 4 employés sur 10 (41,5%) appartiennent au premier groupe, tandis qu'un sixième (16,8%) compose le second. À noter: les hommes sont plus nombreux que les femmes à terminer l'année avec des jours de congé en réserve (44,5% contre 38,4% chez les femmes).

Cette situation ne surprend pas Lode Godderis, professeur de médecine du travail à la KU Leuven: *“Dans la plupart des foyers, les femmes assurent toujours une plus grande part des tâches ménagères et familiales, comme garder les enfants malades. Avec les jours de congé pris pour ces obligations familiales, leur quota s'épuise forcément plus rapidement et il ne leur reste plus grand-chose en fin d'année.”*

L'âge joue également un rôle. Plus les employés sont âgés et plus il y a de chances qu'il leur reste des jours de congé légaux à prendre à la fin de l'année. C'est le cas de 59,1% des plus de 55 ans, contre 42,2% chez les 35-54 ans et 33,9% pour les moins de 34 ans. En moyenne, cela représente cinq jours dont leurs titulaires n'ont pas profité.

Le volume de travail et la culture d'entreprise freinent la prise de congés

La raison la plus fréquemment évoquée pour expliquer des jours de congé légaux non utilisés tient à la volonté d'en garder en réserve pour faire face à des imprévus (31,6%). Quitte à réaliser ensuite qu'il est trop tard pour en profiter. Parallèlement, plus d'un quart des participants à l'enquête (25,9%) pointent du doigt le volume de travail ou un sous-effectif pour motiver leur décision de ne pas prendre tous leurs congés.

Près d'un employé sur cinq (18,9%) ressent une forte responsabilité par rapport à son travail et ne veut pas prendre des jours de congé qui nuiraient à la productivité. Il est à noter que les hommes adoptent cette attitude beaucoup plus souvent (23,5%) que les femmes (13,3%).



Pourquoi vous restait-il des jours de congé à la fin de l'année?

1. J'ai économisé mes jours de congé dans la perspective d'imprévus, mais j'ai réalisé plus tard que je ne pouvais plus les utiliser (31,6%)
2. En raison du volume de travail ou d'un sous-effectif, je me suis senti obligé de ne pas prendre tous mes jours de congé (25,9%)
3. J'assume une grande responsabilité par rapport à mon travail et je ne voulais pas prendre des jours de congé qui auraient nui à ma productivité (18,9%)
4. Je n'ai pas ressenti le besoin de prendre des vacances (17,5%)
5. Dans mon entreprise, prendre des jours de congé n'est pas toujours bien vu. Il y a une culture du 'toujours présent' (10,5%)
6. J'aurais voulu prendre l'ensemble de mes jours de congé, mais je n'ai pas reçu de communication claire quant au nombre de jours disponibles ou sur le règlement de mon employeur (7%)

Le fait peut étonner : 17,5% des employés n'ont pas ressenti le besoin de prendre tous les jours de congé auxquels ils avaient droit, tandis que 7% auraient voulu les utiliser, mais ignoraient combien de jours il leur restait.

Ne pas prendre suffisamment de congés nuit à notre santé mentale

Lode Godderis, professeur de médecine du travail à la KU Leuven : *“Les jours de congé non utilisés ne constituent pas uniquement un problème pour la personne concernée. Cette situation reflète aussi la culture et le volume de travail au sein des entreprises. Certains collaborateurs sauvegardent des jours de congé pour faire face à d'éventuels problèmes de santé ou de garde des enfants. D'autres n'osent pas en prendre la totalité par crainte d'accumuler du retard professionnel ou d'être critiqués. En stimulant activement le repos et l'équilibre entre vie privée et professionnelle, les entreprises peuvent améliorer le bien-être de leur personnel tout en augmentant leur productivité.”*

Florent Bovicelli, porte-parole de Protime, ajoute : *“Prendre trop peu de congés a un impact négatif sur notre santé mentale. Nous devons pouvoir profiter de tous les jours auxquels nous avons droit. Les outils d'enregistrement du temps peuvent nous y aider. Ils offrent une vue claire sur le nombre de jours encore disponibles, ce qui permet d'éviter de les oublier ou de devoir les planifier en dernière minute.”*

1 employé sur 3 ne profite pas de la possibilité de transfert vers les deux années suivantes

Les employés qui n'ont pas pu prendre tous leurs jours de congé l'année dernière ne les ont pas automatiquement perdus. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les salariés peuvent, dans certaines circonstances, reporter des jours de congé légaux sur les deux années civiles suivantes. C'est possible dans des conditions comme un congé de maternité, une naissance, une adoption, un accident, une maladie professionnelle ou une maladie empêchant la prise de congés légaux.

L'enquête conduite par Protime montre que ce cas de figure concernait 17,9% des personnes interrogées. 60,8% d'entre elles ont effectivement exploité la possibilité de report, tandis qu'un



tiers (33,3%) a abandonné les journées non utilisées. Les 5,8% restants avaient déjà utilisé l'ensemble des jours de congé légaux.

Méthodologie

L'enquête en ligne a été réalisée entre le 18 février et le 10 mars 2025 par l'agence iVOX pour le compte de Protime. 1.000 employés belges francophones ont été interrogés. L'enquête est représentative en termes de genre, d'âge et de diplôme. La marge d'erreur maximale est de 3,02%.

À propos de Protime

Protime a été créée en 1995 et se profile aujourd'hui comme un leader du marché de l'enregistrement du temps, de la planification du personnel et du contrôle d'accès. Grâce à un esprit d'innovation permanent, Protime propose des solutions de gestion des ressources humaines à un large éventail de clients et de secteurs d'activité. Protime compte plus de 5.000 installations d'enregistrement du temps en Europe. Durant dix années consécutives, l'entreprise s'est vue couronnée Great Place to Work. Avec 550 collaborateurs majoritairement spécialisés en RH, Protime a l'ambition de continuer à être le "Once in a lifetime employer" pour chaque membre de son personnel.

Pour plus d'information (presse uniquement: merci de ne pas publier):

Wavemakers PR – Emanuel Sys, emanuel@wavemakers.eu, 0486 17 52 65